

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL

PLAN DE COURS

TRS 3025-30

Travail social et personnes âgées

Session : Automne 2020

Enseignante : Bouchra Taïbi
Chargée de cours à l'École de travail social
taibi.bouchra@uqam.ca

1. DESCRIPTEUR

Ce cours permettra à l'étudiant.e de s'initier à l'intervention sociale avec les personnes âgées et leurs proches. Il a pour but d'acquérir des connaissances sur les différents acteurs, milieux et modèles de pratiques en gérontologie sociale et de développer des attitudes permettant d'aider les aîné.e.s confrontés à diverses situations problématiques : perte d'autonomie physique et cognitive (inaptitude), changement de milieu de vie «placement», épuisement des proches, abus et mauvais traitements. Des mises en situation et des visites de milieux d'intervention privés, publics et communautaires favoriseront l'intégration des apprentissages. Finalement, l'étudiant.e sera amené à réfléchir sur son rôle de «jeune» intervenant.e dans une société vieillissante.

2. OBJECTIFS VISÉS

Ce cours veut permettre à l'étudiant.e de :

- 1) Connaitre les principaux acteurs, milieux, problématiques et modèles de pratique reliés à l'intervention sociale auprès des personnes âgées;
- 2) Prendre conscience des inégalités et de la diversité des expériences vécues par les personnes âgées en regard du genre, de l'âge, de l'ethnicité, de l'orientation sexuelle, du milieu socio-économique, etc.;
- 3) Identifier les impacts et les enjeux des politiques et des orientations concernant les services aux personnes âgées;
- 4) Développer les connaissances, les attitudes et les habiletés de base requises pour intervenir auprès des personnes âgées confrontées à diverses situations problématiques : perte d'autonomie et changement de milieu de vie, épuisement des proches, inaptitude et ouverture de régime de protection, abus et mauvais traitements, isolement social;
- 5) S'initier à l'intervention individuelle, de groupe et collective avec des personnes âgées dans divers contextes et milieux de pratique, du domicile à l'hébergement;
- 6) Réfléchir aux défis actuels et articuler une pensée critique face aux enjeux du travail social avec les personnes âgées.

3. CONTENU ET PROCESSUS D'APPRENTISSAGE

En tenant compte du contexte exceptionnel de la pandémie du COVID-19, le déroulement-type prévoit :

- Des présentations par l'enseignante via la plateforme ZOOM, les mercredis de 9h30 à 11h (environ).
- Des visionnements de capsules vidéo : documentaires, entrevues avec des travailleuses sociales et travailleurs sociaux, etc. ;
- Une participation active des étudiantEs via, notamment, des ateliers d'échanges et d'intégration des connaissances.

Le contenu et les lectures sont regroupés par thèmes et ordonnancés en deux grands volets de façon à analyser : Volet 1- le contexte social liés au vieillissement : les acteurs- les aînés au premier chef- puis les politiques sociales, les milieux de pratique et les enjeux; et le Volet 2- l'intervention sociale auprès des personnes

âgées : individuelle, de groupe et collective, en s'attardant aux principales problématiques rencontrées dans la pratique.

Le cours nécessite une préparation hebdomadaire s'appuyant sur un programme de lecture (voir livre de référence). Des textes complémentaires, des tableaux ou des outils d'intervention, ainsi que **les présentations power point sont déposés et disponibles sur le site Moodle.**

Approche pédagogique

Pour favoriser l'intégration des apprentissages, le cours allie à la fois théorie et expérimentation. Le contenu théorique est abordé de façon active et constructive. Les étudiants.e.s sont invités à apprendre à partir de leur propre expérience (personnelle et professionnelle). Des mises en situation et études de cas sont prévues afin que le contenu théorique s'arrime avec les pratiques du travail social actuel. Il va de soi que la présence régulière est un facteur primordial dans l'approfondissement des connaissances étant donné la place accordée à l'expérimentation, la discussion et la réflexion éthique.

Calendrier des cours et des lectures :

IMPORTANT : Veuillez vous référer au site Moodle pour le calendrier à jour, les activités prévues, l'horaire, etc. Des mises-à-jour sont faites durant la session afin de tenir compte de l'avancement du groupe-cours et des disponibilités des personnes-conférencières notamment.

Cours 1 8 sept	Introduction <ul style="list-style-type: none"> - Accueil et présentation du plan de cours - Le travail social et les personnes âgées
Volet 1 – Le contexte social : les acteurs, les politiques, les milieux de pratique et les enjeux liés au vieillissement	
Cours 2 15 sept	Les personnes âgées aujourd'hui au Québec <ul style="list-style-type: none"> - Diversité et inégalités : portrait des aînés du Québec - Les approches psychosociales du vieillissement Lecture : <ul style="list-style-type: none"> - Les multiples vieillissements et leurs représentations (p.23-34) - Âge, vieillesse et vieillissement (p.35-54)
Cours 3	L'âgisme et l'exclusion sociale des aînés <ul style="list-style-type: none"> - Définitions et manifestations de l'âgisme et de l'exclusion

23 sept	<ul style="list-style-type: none"> - Au croisement de l'âge, du genre et de l'ethnicité - Capsules vidéo « Jeunes ailleurs, vieilles ici » <p>Lecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vieillissements, exclusions sociales et solidarités (p.1-22) - Conjuguer vieillir au féminin pluriel (p.55-71)
Cours 4 30 sept	<p>Les politiques sociales à l'égard des personnes âgées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évolution des politiques sociales - Analyse du contexte actuel <p>Lecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les politiques québécoises à l'endroit des personnes âgées avec des incapacités (pp. 413-430)
Cours 5 7 oct	<p>Les milieux de pratiques : du domicile à l'hébergement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien à domicile et hébergement- État des lieux - Réseau public et ressources communautaires et privées <p>Lecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vieillir où et avec qui ? (p.245-253) - Vivre et vieillir en milieu d'hébergement (p. 315-328) <p>Conférencière-invitée : Michèle Charpentier, professeure et titulaire de la Chaire de recherche sur le vieillissement et la diversité citoyenne, École de travail social, UQAM</p>
Cours 6 14 oct	<p>Les grands principes de l'intervention sociale auprès des aînés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Types d'intervention en TS (individuelle, de groupe, collective) - Droits fondamentaux et empowerment des aînés - Évaluation du fonctionnement social et actes réservés
Cours 7 21 oct	<p>Préparation du travail de session</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sujet, thème, prise de contact avec la personne âgée - Conception du canevas d'entrevue, confidentialité <p>*****Remise de la synthèse et réflexion entre le 21 et le 30 octobre (4 chapitres du livre)</p>

Cours 8 28 oct	Semaine de lecture
-----------------------	---------------------------

Volet 2 – L'intervention sociale auprès des personnes âgées : individuelle, de groupe et collective	
Cours 9 4 nov	<p>L'intervention individuelle en situation de déficits cognitifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déficiets cognitifs, types de démence et principes d'intervention - Régimes et mandat de protection - Rôle du TS dans le processus et l'évaluation psychosociale - Film (Le cœur ne fait pas d'Alzheimer) <p>Documents de référence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La représentation légale (curateur public) - Rapport d'évaluation-volet psychosocial (Curateur public) <p>Conférencière/Conférencier (à confirmer)</p>
Cours 10 11 nov	<p>L'intervention individuelle en situation de maltraitance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition, types et facteurs de risque de maltraitance - Recours, principes d'intervention et dilemmes éthiques <p>Lecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les abus envers les aînés. Lumière sur une problématique voilée (p.177-200)
Cours 11 18 nov	<p>L'intervention de groupe avec les proches aidants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Principes et objectifs de l'intervention de groupe - Portrait du quotidien : des aidantes « surnaturelles » - Film (<i>À la vie, à la mort</i>) <p>Lecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas des superhéros. Des réalités et expériences des proches aidants (p. 281-300)

<p>Cours 12</p> <p>25 nov</p>	<p>L'intervention collective en contexte d'isolement social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche vieillir et vivre seuleE : Comprendre la diversité des expériences pour mieux intervenir - Projets communautaires intergénérationnels - Film (Vieillir heureux dans Hochelaga-Maisonneuve) (à confirmer) <p>Lecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des aînés aux prises avec un problème de santé mentale en marge de la société (p161-176)
<p>Cours 13</p> <p>2 déc</p>	<p>***** Période consacrée à la finalisation du travail de session</p> <p>***** Remise du travail de session le 7 décembre</p>
<p>Cours 14</p> <p>9 déc</p>	<p>L'intervention sociale en lien avec les réalités LGBT</p> <p>Rencontre avec Julien Rougerie (à confirmer), chargé de programmes <i>Pour que vieillir soit gai et Famille choisie</i>, Fondation Émergence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diversité sexuelle et de genre des personnes âgées LGBTQ - Réflexion sur l'intervention auprès des personnes âgées LGBTQ et témoignage <p>Lecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et soutenir les aînés gais et lesbiennes (p93-107)
<p>Cours 15</p> <p>16 déc</p>	<p>Examen-maison</p>

BIBLIOGRAPHIE

Le cours s'appuie sur un programme de lectures obligatoires qui comprend une monographie (livre) et des documents de référence déposés et disponibles sur le site Moodle : textes complémentaires, rapports des organismes gouvernementaux et présentations Power point...

- **Livre de référence :**

Charpentier, M.; Guberman, N.; Billette, V.; Lavoie, J-P.; Grenier, A.; Olazabal, I. (dir) (2013/2010). Vieillir au pluriel. Perspectives sociales. Presses de l'Université du Québec. 496 p.

- **Moodle :** www.moodle.ugam.ca
Accès étudiants : cours TRS 3025-30

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalités	Date	%
Synthèse et réflexion À partir des lectures - 4 chapitres du livre	Entre le 21 et le 30 octobre	30 %
Travail de session – <i>Diversité des expériences du vieillissement</i>	7 décembre	35 %
Examen final	16 décembre	35 %

1. SYNTHÈSE ET RÉFLEXION À PARTIR DE DEUX CHAPITRES (30 %)

Cette activité a pour but de permettre à l'étudiant.e d'approfondir quatre (4) chapitres du livre *Vieillir au pluriel*. Les chapitres devront être choisis parmi une liste déterminée par l'enseignante et inscrits comme lectures obligatoires.

Pour chaque chapitre, vous devez, de façon individuelle, rédiger un texte d'environ 1 page et demi, qui comprend :

1. une courte synthèse du chapitre (une demi-page) : intentions de l'auteur et nature du texte (résultats d'une recherche, état de situation, analyse, etc.), principaux thèmes abordés, constats et conclusion.
2. une réflexion critique à partir d'un extrait ou d'un élément de contenu qui a soulevé particulièrement votre intérêt : pertinence du propos, lien avec d'autres lectures ou auteurs qui confirment ou infirment le point de vue, résonance avec votre expérience personnelle et/ou professionnelle.

Correction : Une seule fiche, choisie au hasard par l'enseignante, fera l'objet d'une correction en profondeur. La grille suivante, avec des critères liés au fond et à la forme sera utilisée.

Remise des 4 fiches de synthèse et réflexion	20%
Une fiche choisie au hasard par l'enseignante :	
- Au niveau de la forme	5%
o Présentation soignée et respect des consignes	
o Clarté et qualité de la langue	
- Au niveau du contenu	5%
o Niveau de compréhension du texte et qualité de la synthèse	
o Qualité et pertinence de la réflexion personnelle, absence de jugement de valeurs	

Consignes de mise en page :

Times 12; Interligne 1,5; Marges 2,5 cm.

Indiquer les références complètes en bibliographie.

2. TRAVAIL : « LES EXPÉRIENCES DU VIEILLISSEMENT » (35 %)

Ce travail écrit de 6 à 8 pages, réalisé seule ou en équipe de deux, présentera les résultats d'une entrevue effectuée par les étudiant.e.s avec une personne âgée et ayant pour thème un de ceux abordés durant le cours : ex : expérience de la perte d'autonomie à domicile, de l'hébergement, du grand âge, être aidant d'un proche, etc. L'objectif est de mieux connaître les expériences du vieillissement à partir du point de vue des aînés. Le cours 7 sera consacré à la préparation du travail de session et à la conception du canevas d'entrevue.

Le travail comportera quatre parties : 1) la présentation du thème choisi et de sa pertinence sociale avec des données documentaires et références à la littérature (**1 ½ -2 pages**) ; 2) une fiche synthèse incluant une notice biographique avec les caractéristiques de la personne âgée, les informations sur le déroulement de l'entrevue et les faits saillants (**1 page**) ; 3) les résultats de l'entrevue autour des différentes dimensions explorées (expériences vécues, circonstances, impacts positifs et négatifs, soutien reçu ou non, etc.) et une analyse de comment la personne a vécu cette expérience (perceptions, forces/capacités et limites/vulnérabilités, stratégies développées, etc.). (**3-4 pages**). Il est important d'inclure des extraits de verbatim pour appuyer vos propos; et 4) une réflexion personnelle (individuelle) pour refléter ce que cette entrevue a changé ou pas,, dans votre regard sur la thématique et envers les personnes âgées (**1 page/étudiant**). Joindre le canevas d'entrevue en annexe.

Correction : selon la grille suivante, avec des critères liés à la forme et au fond

<p>Au niveau de la forme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation soignée et complète respect des consignes - Clarté et qualité de la langue 	10 %
<p>Au niveau du contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pertinence et qualité du thème et des références (10) - Capacité de saisir les éléments déterminants -fiche synthèse (5) - Capacité d'analyse du discours de la personne âgée, choix judicieux des extraits significatifs (5) - Qualité de la réflexion personnelle (5) 	25 %

3. EXAMEN FINAL MAISON (35 %)

Présenté sous forme de questions à moyen et long développement, cet examen couvre l'ensemble de la matière. Les questions seront inspirées de celles posées durant les cours et/ou utilisées pour les échanges, les activités dirigés, etc.

Correction : selon une grille avec éléments-clé pour les développements.

Règlements universitaires –UQÀM

Règlement 7.5

L'étudiante, l'étudiant a le droit de consulter la copie corrigée de ses travaux et examens et d'accéder aux informations relatives à son évaluation et à sa notation. Cependant, l'Université n'est pas tenue de remettre à l'étudiante, l'étudiant les travaux effectués ou les copies d'examens soumises par ce dernier dans le cadre d'un cours, laissant à la discrétion de chaque professeure, professeur, chargée de cours, chargé de cours de rendre à l'étudiante, l'étudiant les travaux et copies d'examens après correction ou de les conserver, ou de les détruire après une période minimale de six mois suivant la remise de la note au Registrariat. En cas de contestation de la note, les travaux et copies d'examen doivent être conservés.

Les travaux qui n'ont pas la forme exclusive d'une production écrite (ex.: sculpture, vidéocassette, appareil scientifique, etc.) doivent être remis aux étudiantes, étudiants qui les réclament à l'intérieur d'une période maximale de six mois. Lorsque la production (travail écrit ou autre) est collective, une entente particulière entre la responsable, le responsable du cours et l'équipe concernée identifie la personne à qui le travail collectif sera remis, le cas échéant.

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation des mesures d'accommodements académiques* obtenue auprès d'un conseiller de l'**Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'**ASESH** au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;

- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca